

Avis de constitution

SOCIETE « AGNEBY GREEN FISH » en abrégé « AGF »

Siège Abidjan, Plateau, ABIDJAN-PLATEAU 7 AVENUE
NOGUES IMMEUBLE BSIC 5eme étage , Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 10/10/2024 reçus par Me KOUAME KOFFI ATHANASE, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 15/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGNEBY GREEN FISH » en abrégé

« AGF »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement, en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- production et commercialisation de poisson et tout autre produits halieutiques ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN-PLATEAU 7 AVENUE NOGUES IMMEUBLE BSIC 5eme étage , Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M KOCOLA KOUAKOU MARCELLIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12548 du 04/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74505/GTCA/RC/2024 du 04/12/2024

